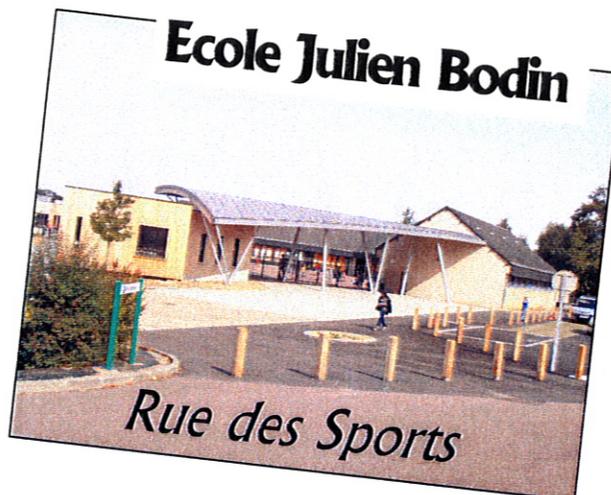




# *Marigny InitiativeS*

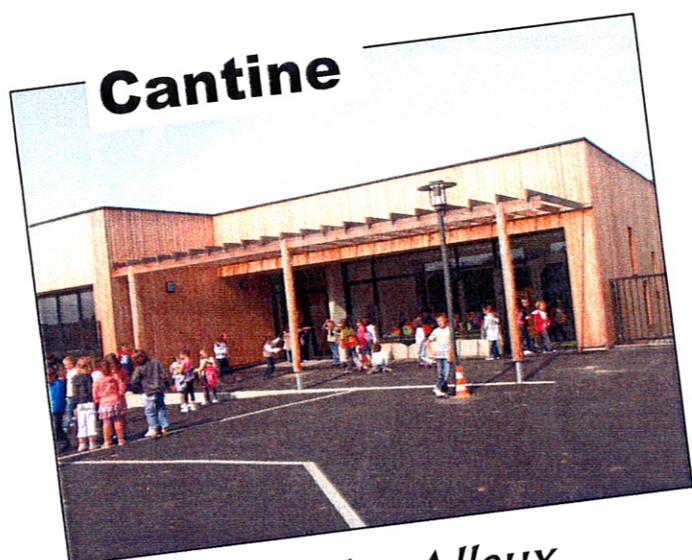


OCTOBRE 2012  
Numéro 182

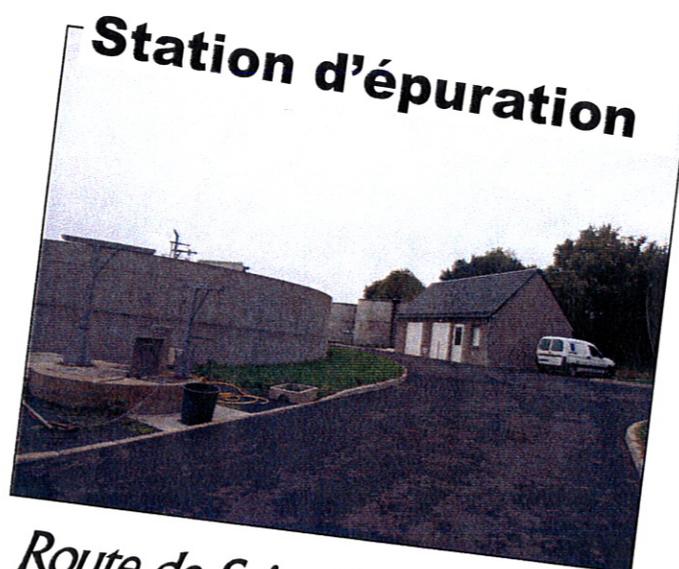


# **PORTE OUVERTE**

*Samedi 10 novembre 2012  
de 14h à 18h*



*Rue des Alleux*



*Route de Saint-Sauveur-lendelin*



## La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : [mairie.marigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.marigny@wanadoo.fr)

site : <http://www.mairie-marigny.com>



### Les permanences à la communauté de communes

**Mission Locale** : le mardi de 9h à 12 h.

**Familles Rurales** : le mardi de 17h30 à 18h30.

**ACLAM** : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

**CDRP** : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

**CLIC** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 10h30.

**CLLAJ** : 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 14 h à 17h.

**ADMR** : mercredi de 10 h à 12h.

**Assistante sociale** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9 h  
30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél :  
02.33.77.28.98.

### La communauté de communes vous accueille

1 rue Auguste Eudeline :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h  
30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.12communes.com>

### Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

**ouverture au public** : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h,  
mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et  
samedi 14h-19h.

### Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

### Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2012  
(sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au  
plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs  
sont à votre disposition à la déchetterie.

**Ne rien déposer à côté des conteneurs.**

### Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à  
12h et 14h à 18h.

### Les permanences à la mairie

**Conseiller Général**, Mr Gilles Quinquenel : le lundi de  
18 h à 19 h.

### Service de l'eau et de l'assainissement :

Pour le branchement : contacter la mairie.

Pour le compteur : Saur France

Service clientèle : 02.50.72.40.00

Dépannage : 02.50.72.40.09

### Service Soins Infirmiers

#### A Domicile

22A rue du 13 juin 1944

**02.33.72.27.61**

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

### Trésorerie 02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 16h.

### Relais assistantes maternelles "les Lucioles"

**02.33.05.23.84** 9bis rue des Sports-pôle enfance

Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

### La Poste 02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à  
17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Levée du courrier à 15 h 30.

### Bibliothèque : 02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h et  
de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi de

10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :

Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

### Maison des jeunes rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.



Séance du 10 octobre 2012

## NOUVEAU MARCHÉ D'ASSISTANCE-CONSEIL AVEC LA DDTM DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE.



L'an deux mille douze, le dix octobre à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) explicitant les nouvelles modalités d'intervention de ses services pour la mission rappelée en objet qu'il convient de résilier en l'état et d'en recréer une nouvelle sous un nouveau logiciel, compte tenu d'une réorganisation informatique interne aux services de l'Etat.

En effet, une nouvelle prestation peut être assurée par les services de l'Etat relative à l'exercice 2013 (soit pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2013).

Ainsi, Monsieur le Maire présente la proposition d'intervention de la D.D.T.M de la Manche pour assurer la prestation d'Assistance et Conseil d'un montant de 600 euros HT soit 642 euros TTC par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de mettre fin à la mission en cours signée le 26/12/2005,
- approuve la passation d'un nouveau marché public avec l'Etat, représenté par le Directeur de la D.D.T.M, pour assurer la prestation d'Assistance et de Conseil.
- adopte le projet de marché présenté, s'engage à imputer la dépense correspondante et autorise Monsieur le Maire à signer ce marché et toutes les pièces s'y rapportant.

Présents :BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, ROBOLLE Daniel, TURGIS Pierre, LEGRAVEREND Jean-Claude, BOUCHER Patrice, SIMON Bernard, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, BESSON Hugette.

Absents excusés :OZOUF Didier, HOMMET Bernadette, HEUGUET Cédric

Pouvoirs : M Didier Ozouf donne pouvoir à M Bernard BRIGNOT, Mme Bernadette HOMMET donne pouvoir à M Pierre TURGIS, M Cédric HEUGUET donne pouvoir à M Philippe GENET.

Secrétaire de séance :

M Daniel ROBOLLE

# DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SECOURS, DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET DE PROTECTION CIVILE DE MARIGNY.

Dans le cadre de la loi n° 2010-1563 de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, le Préfet a l'intention de dissoudre le syndicat intercommunal de secours, de lutte contre l'incendie et de protection civile de Marigny.

A cet effet l'avis du conseil municipal de la commune de Marigny est sollicité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable.

## EXTENSION DE L'ÉCOLE JULIEN BODIN.

Monsieur le Maire informe qu'il a signé les avenants inférieurs à 5% suivants :

Avenant n°3 du lot 6 a pour objet :

- laquage du garde-corps sous pergola

L O T	Désignation	ENTRE- PRISE	Marché Initial	Avenant N°1 € HT	Avenant N°2 € HT	Avenant N°3 € HT	Nouveau montant € HT
6	Menuiseries extérieures	SARL Lecardonnel	95 603.00	- 9 370.00	4 668.25	300.00	91 201.25

Avenant n°1 du lot 8 a pour objet :

- suppression des plafonds des sanitaires 1 et 2

- retombée de plafond

L O T	Désignation	ENTREPRISE	Marché Initial € HT	Avenant N°1 € HT	Nouveau montant € HT
8	Plafonds suspendus	Lebouteiller Pierre	32 762.60	- 1 972.64	30 789.96



Avenant n°3 du lot 14 a pour objet :

- modification d'accessoires dans la zone d'extension et de restructuration de l'école maternelle (accessoires)

- suppression des sanitaires primaires 2

- suppression de l'extraction

- radiateurs des sanitaires

- déplacement du chauffe-eau de l'infirmerie vers le WC des maîtres

- grilles extérieures à persiennes.

L O T	Désignation	ENTRE- PRISE	Marché Initial € HT	Avenant N°1 € HT	Avenant N°2 € HT	Avenant N°3 € HT	Nouveau montant € HT
14	Plomberie sanitaire chauffage ventilation	HPCES	128 116.20	1 072.28	3 250.69	- 9 672.70	122 766.47

# CONSULTATION PORTANT SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ALLEUX.

Dans le cadre de l'aménagement de la rue des Alleux, qui a servi à l'accès au chantier de la nouvelle cantine, 3 entreprises ont été consultées.

## QUESTIONS DIVERSES

### - Commission accueil :

jeudi 18 octobre à 18h30 : préparation du Mari-gnytiatives.

### - Marigny Je T'aime :

Invitation à l'assemblée générale vendredi 12 octobre à 20h30.

### - Courrier M et Mme Frémont :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme Frémont remerciant la commune et l'école pour l'aménagement d'un bureau avec plan incliné pour leur enfant.

### - Comité des fêtes :

Invitation à l'assemblée générale vendredi 19 octobre à 20h30.

### - IDRIS :

Actuellement 4 jeunes de l'IDRISS accompagnés d'un éducateur réalisent un film sur leur arrivée à Marigny.

Ils le présenteront la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin 2013.

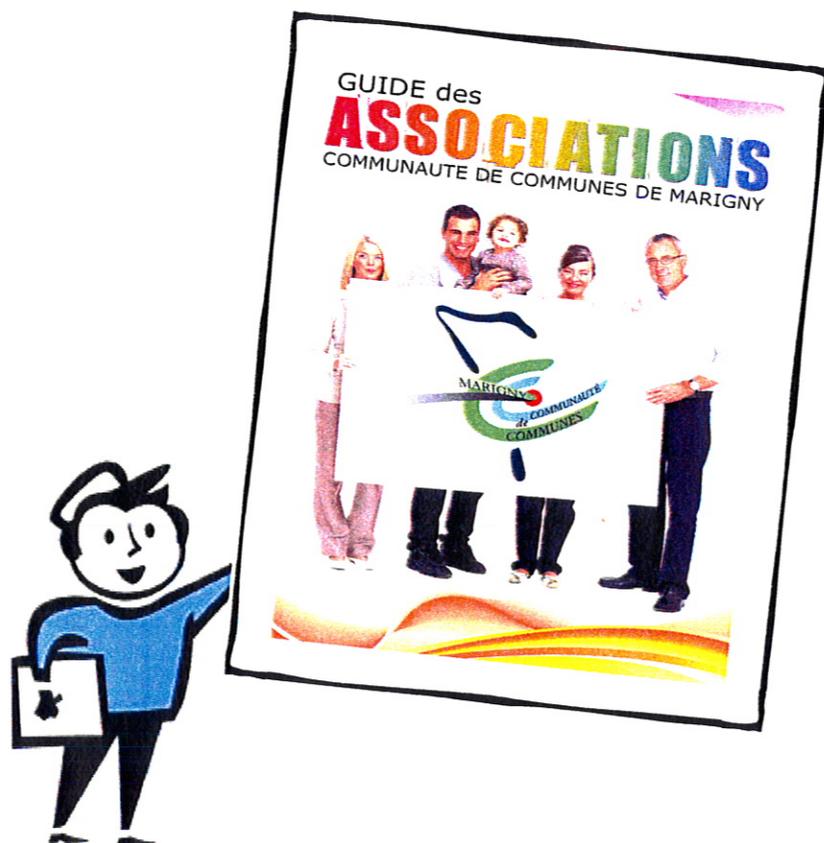
### - Maison de Jeunes :

Invitation à la soirée théâtrale le 20 octobre.

### - Réforme des territoires :

Le conseil municipal a débattu sur la proposition de Monsieur Le Préfet de regrouper la Communauté de Communes de Marigny avec le grand St Lois.

La délibération sera prise au prochain conseil municipal.



Le guide des associations du territoire de la Communauté de Communes de Marigny est disponible en mairie.

## CONCOURS DE BELOTE

Le club de l'Amitié organise  
Un Concours de Belote

le samedi 10 novembre 2012  
à la salle des fêtes de Marigny à 14 h00  
Nombreux lots de viande

Réservations :

Georgette MAUGER : 02.33.55.18.13  
Marie-Claire TANGUY : 02.33.72.21.96



Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)

## HYPER LOTO



Le club de football, l'étoile sportive  
organise

Un hyper loto

Le samedi 10 novembre 2012

à Saint Georges Montcocq

1 BON D'ACHAT DE 500 €

Et autres bons

Restauration sur place

Réservations au : 06.78.36.59.85

Ou Alain : 02.33.42.47.48

Ouverture des portes : 19h Début des jeux : 20h30

## SOIREE DANSANTE

Le club de football, l'étoile sportive  
organise

un soirée dansante

le 17 novembre 2012

à la salle des fêtes de Marigny.

au menu : **CHOUROUTE OU ASSIETTE ANGLAISE**

Réservations au : 02.33.55.85.11

## REPAS JAMBON AU CIDRE



Le club de l'Amitié organise un repas  
« Jambon au cidre »

le dimanche 25 novembre à 12h30

à la salle des fêtes de Marigny.

Tarif : adulte : 14€ / enfant (- 15 ans) : 7 €

Apporter son couvert

Réservations au : 02.33.55.16.98 ou 02.33.72.21.96

## SAINTE-BARBE ET SAINTE-CECILE

Comme tous les ans, les **SAPEURS-POMPIERS** accompagnés de l'harmonie municipale fêteront leur **Sainte-Barbe et Sainte-Cécile**

le samedi 1er décembre 2012.

Nous invitons la population à venir nous rejoindre pour la cérémonie.

**17h30** : départ du centre de secours de Marigny en défilé.

**18h** : office religieux en l'église de Marigny.

**19h15** : recueillement au Monument aux Morts.

**19h45** : vin d'honneur servi à la salle des fêtes.



## VILLES EN SCENE



### L'ACLAM

vous propose d'assister à une  
Représentation musicale :

Chanson folk et musique traditionnelle  
bretonne

À la salle des fêtes de MARIGNY

**Le mardi 13 novembre 2012**

À 20h30

Plein tarif : 8.50 € / tarif réduit : 6.00 €

Renseignements et réservations :

**02.33.55.78.99**

## TELETHON 2012

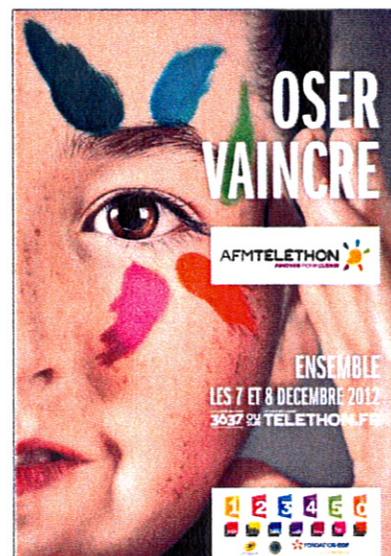


L'ACLAM vous proposent  
de nombreuses manifestations  
du 6 au 8 décembre 2012 au profit du

## TELETHON

Pour tout renseignement et pour vous procurer le programme :  
contacter l'ACLAM au 02.33.55.78.99

L'ACLAM vous invite à la prochaine réunion de préparation du  
Téléthon qui aura lieu **le mercredi 14 novembre** à 20h à la  
Communauté de Communes de Marigny



# mode d'emploi

# fiche horaires

1

## Consultez la fiche horaires ci-contre

Choisissez le jour et la destination qui vous conviennent. **Important** : les jours, les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes.

2

## Réservez votre véhicule Manéo

Composez le **0 N° Vert 10 800 150 050** (choix n° 3) appel gratuit depuis un poste fixe. Appelez de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi. **Attention** ! Dernier délai pour réserver : la veille du départ avant 16h.

3

## Recevez la confirmation de votre réservation

L'heure à laquelle votre véhicule Manéo passera vous chercher vous sera confirmée par téléphone, après 16h, la veille au soir de votre départ (le vendredi soir pour un trajet le samedi ou le lundi).

4

## Laissez-vous transporter avec Manéo proximité

À l'heure convenue avec l'opérateur, le conducteur du véhicule Manéo vient vous chercher à votre domicile et / ou à l'arrêt déterminé pour le retour.

5

## Achetez votre ticket de transport

Le conducteur vous vend un ticket à l'unité à 2,20€ correspondant à un trajet simple ou à 4,40€ pour un trajet aller-retour. Le transport est gratuit pour les moins de 4 ans ! Retrouvez les tarifs préférentiels au verso.

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
MARIGNY



Communes concernées : Carantilly, Hébérevon, La Chapelle-Enjuger, Le Lorey, Le Mesnil-Amev, Le Mesnil-Eury, Le Mesnil-Vigot, Lozon, Marigny, Montreuil-sur-Lozon, Rémillly-sur-Lozon, Saint-Gilles

Mercredi  
matin

Arrivée à

Marigny La Poste  
Marigny Pôle Enfance

09h30  
09h40

Départ de

Marigny La Poste  
Marigny Pôle Enfance

11h30  
11h40

Mercredi  
après-midi

Arrivée à

Marigny La Poste  
Marigny Pôle Enfance

13h50  
14h00

Départ de

Marigny La Poste  
Marigny Pôle Enfance

16h50  
17h00

économique  
simple  
pratique  
ouvert à tous

# Laissez-vous transporter !

